



Charte des contributeurs et consignes pratiques pour la mise en ligne

La présente Charte d'utilisation a pour objectif de définir les conditions d'utilisation qui définissent l'usage de ce site web collaboratif.

Chaque utilisateur **reconnait et accepte expressément d'avoir pris connaissance des règles de fonctionnement du site collaboratif définies dans cette charte et dans les mentions légales et d'être en accord avec celles-ci. Cette charte d'utilisation est susceptible d'être mise à jour à tout moment.**

1. Mission et présentation

Le site web a pour objectif de mettre en ligne des documents sonores courts (2 minutes maximum) en différentes langues, enregistrés par des locuteurs natifs (personnes de langue maternelle).

Attention : ce site ne peut juridiquement pas héberger des documents captés sur d'autres sites Internet ou à partir de médias (radio, TV de toutes nationalités) car ces documents sont soumis à des droits d'auteur. Seuls des documents enregistrés dans le cadre scolaire, familial ou amical ont vocation à être répertoriés sur ce site collaboratif.

Les contenus des documents doivent être en accord avec la loi et compatible avec un usage par des utilisateurs mineurs.

Les documents sonores disponibles sur ce site sont diffusés avec l'accord de leurs auteurs et libres de droit pour une exploitation pédagogique non-commerciale et ne peuvent en aucun cas être publiés sur un autre site. Vous avez le droit de demander le retrait de vos documents à n'importe quel moment en contactant les responsables du site.

2. Principe de fonctionnement du site collaboratif

Le site web est accessible sur Internet à l'adresse suivante, sans login ni mot de passe : www.audio-lingua.eu

Tout utilisateur peut proposer un contenu au comité de rédaction qui le publie et procède au classement de ces documents après en avoir pris connaissance.

Qui peut proposer des ressources ? **Un professeur de langue** qui propose des enregistrements de ses élèves ou d'autres personnes qu'il aurait interviewées pour l'occasion à condition de disposer des autorisations écrites des personnes en question et des parents pour les mineurs. **Un individu** peu importe son âge et sa fonction - mais les mineurs doivent disposer de l'autorisation de leur parents – qui propose exclusivement les enregistrements de sa propre voix.

3. Format des enregistrements et envoi des fichiers

Les enregistrements doivent être en format mp3 et d'une durée maximale de deux minutes. Il est important de vérifier la qualité des enregistrements (volume, saturation, bruits de fonds).

Il est indispensable de **remplir le formulaire** dans son intégralité. Le comité de rédaction doit pouvoir identifier l'expéditeur afin de pouvoir le contacter en cas de besoin. Le formulaire propose deux champs « nom et prénom » au cas où l'expéditeur et la voix qu'on entend dans l'enregistrement ne correspondraient pas à la même personne (p.ex. un professeur qui envoie différents enregistrements). Le nom de famille des mineurs n'est jamais indiqué sur le site, le nom de famille des majeurs n'est normalement pas indiqué sauf si la personne le demande expressément. L'utilisateur a le droit de choisir un pseudo pour l'affichage. L'expéditeur donne également un bref descriptif de l'auteur afin de le présenter au public (cf. présentation des autres auteurs sur le site)

Les différentes cases à cocher permettent l'indexation de la ressource pour le moteur de recherche. Dans les trois cas (âge, durée et sexe), il est obligatoire de cocher toujours la case « indifférent » plus la case correspondante à la ressource. Le niveau selon le CECRL sera attribué par le comité de rédaction mais un professeur peut le rajouter s'il le souhaite dans le champ « description de l'enregistrement ».

Le champ « description de l'enregistrement » contiendra un mini-résumé du contenu de la ressource (thèmes abordés) afin que le comité de rédaction procède à l'attribution des mots clés thématiques nécessaires pour faciliter la recherche avancée de documents.

Le comité de rédaction d'Audio-Lingua